

**Commission départementale
de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
Compte rendu de la réunion du 12 juillet 2022**

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est tenue à la direction départementale des territoires et de la mer de la Manche, le 12 juillet 2022, sous la présidence de M. Gilles TRAIMOND, sous-préfet d'Avranches.

Liste des participants :

M. Jean-Michel MARC	Direction départementale des territoires et de la mer
M. Jean-Marc FRIGOUT	Conseil départemental
M. Gaëtan LAMBERT	Maire de Sartilly-Baie-Bocage
Mme Chantal JEAN	Représentante de la Coordination rurale
Mme Josiane BELIARD	Représentante des propriétaires ruraux
M. Jean-Francois OSMOND	Représentant de la Chambre d'Agriculture
M. Nicolas DUMONT	Représentant des Jeunes Agriculteurs
M. Thierry CHASLES	Représentant de la FDSEA 50
M. Patrick DACHEUX	Représentant du GRAPE
M. Alain MILLEN	Représentant de Manche Nature
M. Michel DE TARADE	Représentant des propriétaires forestiers
Mme Hélène GARBIN	Chambre d'agriculture
Mme Coralie LAFRECHOUX	Conseil départemental
Mme Christelle SIGNOL	Direction départementale des territoires et de la mer
M. Franck HALLEY	Direction départementale des territoires et de la mer

Était excusé :

M. Gérard BAMAS Fédération des chasseurs

Pouvoir:

M. Gérard BAMAS (Fédération des chasseurs) a donné son pouvoir à M. Thierry CHASLES (FDSEA).

Le quorum est atteint.

Approbation du compte rendu de la CDPENAF de juin 2022		
Nombre de voix pour	Nombre de voix contre	Nombre d'abstentions
12	0	1

La CDPENAF approuve le compte rendu de la CDPENAF de juin 2022.

Proposition d'autosaisine pour l'installation de 3 mobil-homes à destination de logement et d'un atelier d'arts sur la commune de La Meauffe (article L.112-1-1 du CRPM)

Après présentation du projet, puis délibération des membres de la commission, il est proposé de s'auto-saisir sur le projet d'installation de 3 mobil-homes à destination de logement et d'un atelier d'arts sur la commune de La Meauffe..

La CDPENAF s'auto-saisit à l'unanimité sur le projet d'installation de 3 mobil-homes à destination de logement et d'un atelier d'arts sur la commune de La Meauffe.

Avis conforme sur un permis de construire pour un changement de destination sur la commune de Longueville (article L.151-11 du CU)

Suite à la présentation du projet, le rapporteur rappelle que le changement de destination des bâtiments étoilés dans un plan local d'urbanisme est autorisé dès lors qu'il ne compromet pas l'activité agricole.

Après délibération des membres de la commission, il est proposé d'émettre un avis conforme défavorable au motif que ce projet compromet l'activité agricole en proposant le mitage de l'espace agricole par changement de destination d'un ancien bâti agricole isolé en logement sur la commune de Longueville (PC n°.050.277.22.J.0005).

Nombre de voix pour	Nombre de voix contre	Nombre d'abstentions
10	3	0

La CDPENAF émet un avis conforme défavorable au motif que ce projet compromet l'activité agricole en proposant le mitage de l'espace agricole par changement de destination d'un ancien bâti agricole isolé en logement sur la commune de Longueville (PC n°.050.277.22.J.0005).

Tableaux des autorisations d'urbanisme au titre des articles L. 111-5, L. 161-4 et L. 121-10 du code de l'urbanisme

En réponse à la demande de M. MILLIEN, il est indiqué que le tableau N°5-6 du formulaire du permis de construire indique uniquement les surfaces des bâtiments clos, le tableau de la CDPENAF doit mentionner la surface au sol du bâtiment.

Pour information, 9 dossiers proposent l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture. Ils développent plus d'un hectare de panneaux en surface cumulée avec de l'ordre de 1 Mégawatt crête (MWc) de puissance cumulée : soit l'équivalent en puissance installée d'une demi éolienne terrestre "industrielle". Au niveau départemental, il a été installé au total 51 mégawatts (MW) de panneaux photovoltaïques dont 1 MW installé au premier trimestre. Ces 9 dossiers présentés en CDPENAF représenteraient 2% de la puissance installée du département et l'équivalent de ce qui a été installé sur ce territoire au premier trimestre de l'année.

le rapporteur propose d'émettre un avis favorable sur les 29 dossiers présentés.

Commune régie par le Règlement National d'Urbanisme				
N° dossier	Autorisations d'urbanisme	Commune	Pétitionnaire	Objet et Surface
1	PC.050.194.22.Q.0002	FRESVILLE	EARL PICQUENARD représenté par M. PICQUENARD Fabien	Construction de 2 bâtiments agricoles avec toiture photovoltaïques 2100 m²
2	PC.050.094.22.W.0004	CAMPBROND	GAEC EUDES représenté par MM. Et Mme EUDES	Construction d'une stabulation logettes avec fosse, bloc de traite et fosse paillées 2833m²
3	PC.050.584.22.Q.0002	TERRE ET MARAIS (St Georges de Bohon)	M. ANNE-ARCHARD Emmanuel	Extension d'un bâtiment agricole pour l'élevage de génisses et pour le stockage fourrage, aménagement d'une défense extérieure contre l'incendie 517m²
4	PC.050.282.22.J.0002	LE LUJOT	GAEC DU PETIT ETANG représenté par M. LEBEHOT Romain	Construction d'un bâtiment de stockage et aménagement d'une centrale photovoltaïque sur toiture 306m²
5	PC.050.535.00.J.0004	LE PARC (Ste Pience)	M. BARON Nicolas	Construction d'un bâtiment agricole de stockage ainsi que des box chevaux 49m²
6	PC.050.387.22.Q.0003	ORGLANDES	GAEC DE LA ROUTE DU MARAIS représenté par M. MAUGER Stéphane	Extension d'une stabulation avec une fosse 1079m²
7	PC.050.589.22.J.0001	TANIS	SCEA DE LA PLAINE représenté par M. MAZIER Frédéric	Construction d'une porcherie et d'une fosse à lisier 1364m²
8	PC.050.378.22.W.0004	NOTRE DAME DE CENILLY	SCEA QUESNEL représenté par M. QUESNEL Steve	Construction d'une stabulation avec panneaux photovoltaïques 671m²
9	PC.050.482.22.W.0001	SAINTE MARIE SUR SEVES	EARL JAKOVAL représenté par M. ELIARD Jacques-Olivier	Construction d'un bâtiment agricole 500m²
10	PC.050.200.22.J.0001	GER	M. FOURNIER Valentin	Construction d'un hangar à foin et déplacement d'un tunnel 120m²
11	PC.050.410.22.J.0011	PONTORSON	EARL FRUCTIDOR représenté par M. FILLATRE Jean-Yves	Agrandissement d'un bâtiment agricole 269m²
12	PC.050.194.22.Q.0003	FRESVILLE	GAEC DE MARCANVILLE représenté par M. DURJEL Christophe	Construction d'un bâtiment agricole avec panneaux photovoltaïques 1680m²
13	PC.050.232.22.W.0003	HAUTEVILLE LA GUICHARD	GAEC Loiselère	Construction d'une stabulation avec panneaux photovoltaïques 671m²
14	PC.050.040.22.J.0005	BEAUFICEL	GAEC HERBERT	Extension d'une stabulation 1287m² et construction d'une fosse 2532m 3
Commune disposant d'une carte communale (Article L161-4 du code de l'urbanisme)				
15	PC.050.239.18.W.0015M01	THEREVAL	GAEC DE LA TROURIE représenté par M. DEPERIERS Yann	Extension d'une stabulation logettes pour aménager un box paillé et aménagement d'une défense extérieure contre l'incendie 1314m²
16	PC.050.390.22.Q.0002	OZEVILLE	GAEC ELEVAGE DU TREFLE représenté par M. MERAND Aymeric	Extension de 2 bâtiments agricoles et construction d'un bâtiment de stockage matériels, d'une fosse de stockage du lisier et aménagement d'une centrale photovoltaïque sur couverture 1179m²
17	DP.050.461.22.Q.0003	SAINTE MARIE	M. LEJEVRE Sébastien	Création d'un bâtiment agricole pour l'élevage de vaches laitières, d'un appentis pour l'aménagement d'une salle de traite et d'un appentis pour le stockage matériels 1675m²
18	PC.050.468.22.W.0002	SAINTE MARIE	GAEC LE HAUT BEL représenté par M. et Mme PEZERIL	Extension d'une stabulation paillée avec stockage de fourrage 854 m²
19	PC.050.092.22.W.0005	CAMBERNON	GAEC DCGB représenté par M. GERARD Brice	Construction d'un bâtiment agricole pour l'élevage de bovins, extension d'une fumière couverte et aménagement d'une défense extérieure contre l'incendie 605m²
20	PC.050.492.22.W.0011	SAINTE MARIE	M. LEBRETON Cyril	Construction d'un hangar agricole avec panneaux photovoltaïques 1200m²
21	PC.050.624.22.W.0002M01	LA VENDELEE	GAEC DU BAS MANOIR représenté par M. DELAMARE Jean-Luc	suppression de la fumière couverte d'une stabulation et agrandissement d'une fosse circulaire 3899m3
22	PC.050.574.22.J.0002	SERVON	M. SAUVAGE Eric	reconstruction d'un poulailler suite à un incendie 1152m²
23	PC.050.401.22.00005	PIERREVILLE	GAEC DE L'HOTEL D'OR représenté par M. LANGREZ Loïc	Construction de 2 bâtiments agricoles avec toiture photovoltaïques 3360m²
24	PC.050.145.22.W.0005	COURCY	GAEC LAIR représenté par M. LAIR David	Construction d'une stabulation paillée 595m²
Commune littorale (Article L121-10 du code de l'urbanisme)				
25	PC.050.509.22.Q.0001	SAINTE MARIE DU MONT	GAEC CHAPPEY représenté par MM. CHAPPEY et ROLLAND	Extension d'une stabulation en logettes avec aménagement de 160 logettes, bloc de traite, boxes et laiterie 579m²
26	PC.050.403.22.W.0017	PIROU	M. LECOULLARD Yannick	Construction d'une annexe à l'activité conchylicole 378m²
27	PC.050.507.22.00005	SAINTE MARIE	EARL DE LA PERRETTE représenté par M. POISSON	Construction d'un bâtiment de stockage fourrage et matériel 495m²
28	PC.050.603.22.W.0002	TOURVILLE SUR SIENNE	SCEA LES SECRETS DE NOS VERGERS représenté par M. FREDERIC Maxime	Construction de 3 poulaillers 380m²
29	PC.050.388.22.W.0005	ORVAL SUR SIENNE	EARL DES DELLES représenté par M. HEURTAUX Christophe	Construction d'une stabulation paillée pour bovins en tunnel avec silo coulairs et d'un bâtiment de stockage fourrage en tunnel 880 m²

Après discussion des membres de la commission, il est proposé un avis favorable sur les 29 dossiers examinés.

Nombre de voix pour	Nombre de voix contre	Nombre d'abstentions
12	1	0

La CDPENAF émet un avis favorable sur les 29 dossiers présentés.

La prochaine commission se tiendra le jeudi 1er septembre.
La séance est levée à 15h00.

Le président de la CDPENAF, représentant le Préfet



Gilles TRAIMOND